



SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés

30^{ème} réunion de la CLE

09 décembre 2021 - Parempuyre



Ouverture par Pascale Got
Présidente de la CLE

ORDRE DU JOUR

1. **2021: Bilan et évaluation des impacts des aménagements du territoire sur les zones humides du SAGE**
2. **Remplacement d'un membre du Bureau de la CLE - délibération**
3. **Révision du SAGE - délibération**
4. **Feuille de route 2022**
5. **Point divers**

Consignes liées à la visio-conférence



Merci de bien vouloir m'informer si vous n'êtes pas d'accord avec l'enregistrement de cette réunion.



Merci de bien vouloir éteindre vos micros lorsque vous n'avez pas la parole.



Merci de bien vouloir lever la main avant de prendre la parole lors des temps d'échange prévus à la fin des présentations.



Vous pouvez poser des questions dans le chat, elles pourront être traitées à postériori le cas échéant.



Merci de bien vouloir remplir la feuille d'émargement – lien dans le chat



Validation du compte rendu de la CLE du 28
septembre 2021



Bilan et évaluation des impacts des IOTA/ICPE sur les zones humides du territoire du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Stage de Cécile GONTHIER / mars 2021-septembre 2021

Contexte

// Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) du SAGE

Disposition ZH6 : Evaluer la politique zones humides

➔ Analyse de l'effet cumulé des autorisations et déclarations des projets sur les zones humides

// Règle R3 du SAGE

- Veille sur l'effet cumulé des projets individuels ➔ atteinte aux fonctionnalités des ZH ?
- Porter à connaissance des services de l'Etat dans le cadre de l'instruction des dossiers règlementaires

Dossiers analysés

// Dossiers d'autorisation et de déclaration

- Installations ouvrages travaux aménagement (IOTA) et installation classée protection environnement (ICPE)
- Depuis 2013 (année de l'approbation du SAGE)
- + de 100 dossiers analysés – 69 projets avec présence de ZH

// Report sous SIG

- Plus de 150 habitats cartographiés (Corine Biotope)
- Cartographie des zones humides diagnostiquées dans les états initiaux
- Cartographie des zones humides détruites tout ou partie
- Cartographie des secteurs de compensation

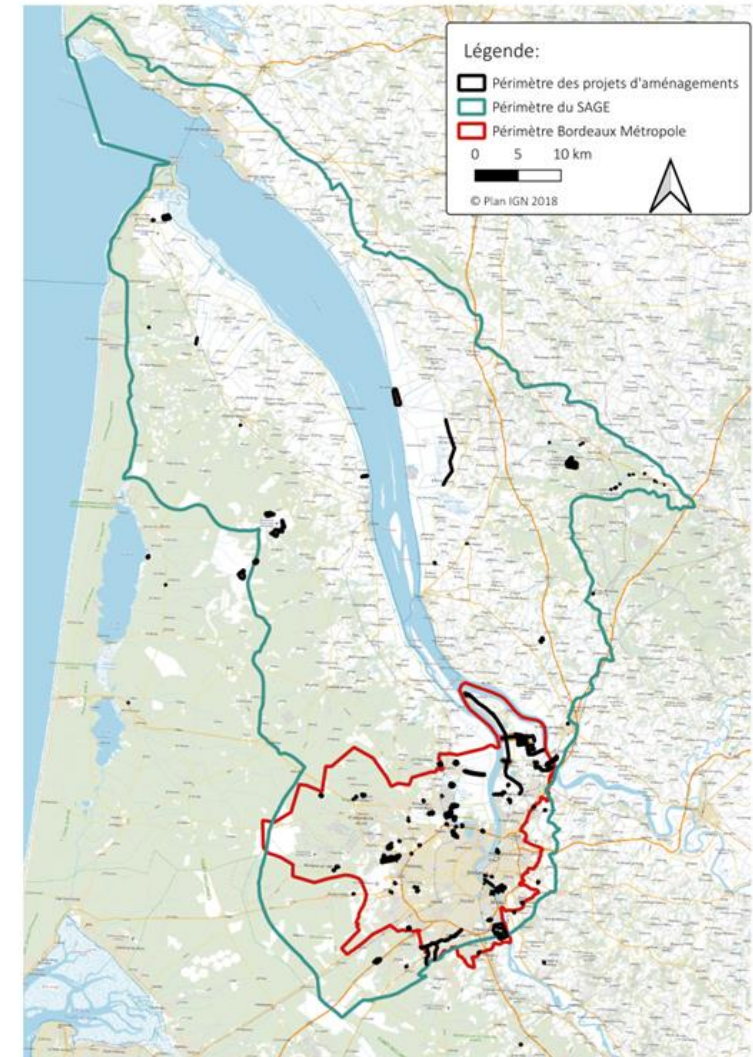
Bilan surfacique des zones humides impactées

// Surface cumulée des zones humides détruites

- **159 ha** sur environ 7 années
- En comparaison avec l'enveloppe des principales ZH* du SAGE
→ 0,2 % en surface
- + forte densité de projets impactant des ZH sur le territoire de la métropole bordelaise

| Commune | Nombre de projet |
|----------------------|------------------|
| Mérignac | 10 |
| Floirac | 4 |
| Bassens | 3 |
| Blanquefort | 3 |
| Bordeaux | 3 |
| Saint Aubin du Médoc | 3 |

* l'enveloppe des principales ZH du SAGE représente 77 000 ha de ZH potentielles



Bilan surfacique des zones humides impactées

// Pertes les plus importantes

- **Projet individuel de parc photovoltaïque**
- Cumul d'opérations sur une même commune
- Communes avec une forte pression foncière dans la métropole

➔ Projets demandant une consommation importante d'espace

➔ Cumul d'opérations dans des secteurs attractifs

| Communes | Surface (m ²) | Type de projet |
|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Saint-Laurent de Médoc | 674 000 | Parc photovoltaïque |
| Mérignac | 306 244 | Nombreux projets: zones industriels, logements, bâtiments |
| Haillan | 64 000 | Lotissement |

// Pertes non compensées

- Dues majoritairement aux opérations impactant des surfaces de ZH < au seuil de la déclaration
- Somme de ces surfaces représentant **5,4 ha**

/!\ Il n'a pas pu être vérifié de façon systématique la réalisation des opérations

Bilan surfacique des zones humides compensées

// Surface cumulée des zones humides compensées*

- **207 ha** sur environ 7 années
- Ratio de 150% (orientation D40 du SDAGE et règle R2 du SAGE) non atteint
- Cause: principalement les projets impactant des ZH dont la surface < au seuil de la déclaration

➔ **Bilan surfacique global déficitaire**

// Secteurs de compensation

- **2 communes concentrant le + d'espaces de compensation**
- Présence de communes à haut potentiel de restauration: ex. commune de Bruges
- Bénéfices: mutualisation de mesures compensatoires permettant de créer des continuités écologiques

| Communes | Nombre de site de compensation | Superficie (m ²) |
|--------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Bruges | 4 | 680 800 |
| Villenave-d'Ornon | 3 | 469 977 |

* Sur la base du contenu des dossiers présents au niveau des archives SMIDDEST

Bilan sur les fonctions perdues/gagnées

// Méthodologie

- **Elaboration d'une fiche simplifiée d'évaluation des fonctions**
- Sur les 3 grandes fonctions des zones humides : hydrologique, biogéochimique, écologique
- Basée sur des outils existants: boîte à outils du Forum des Marais Atlantiques / MNEFZH
- Fiche permettant d'évaluer l'état de la zone humide impactée **avant l'impact**
- Fiche permettant d'évaluer l'accomplissement des fonctions des zones humides après mise en œuvre des mesures de réhabilitation/restauration : **secteurs de compensation**

// Un bilan en 4 étapes : sur le site impacté et sur le site des compensation

1. **Diagnostic de contexte** : ex. masse d'eau, contexte géologique, paysage & occupation du sol...
2. **Diagnostic hydrologique et patrimonial**: ex. permanence du couvert végétal, drainage, remblais, espèces exotiques envahissantes...
3. **Diagnostic fonctionnel** : sur les 3 fonctions principales
4. **Bilan** selon un code couleur

Bilan sur les fonctions perdues/gagnées

// Résultats

Zones impactées

Habitats dominants:

- landes à molinies
- prairies humides eutrophes
- prairie à jonc acutiflores
- forêts riveraines et humides
- végétations de ceinture des bords des cours d'eau

Zones compensées

- Restauration satisfaisant l'ensemble des fonctions associées à la ZH
- Une partie des fonctions réhabilitées
- Principes de la compensations non satisfaits
- Aucune compensation

Diagramme 1: Etat de conservation des habitats diagnostiqués à l'état initial avant leur destruction.

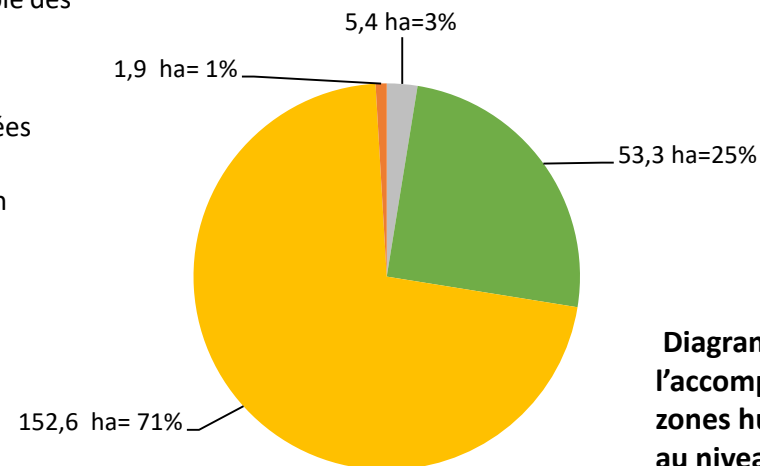
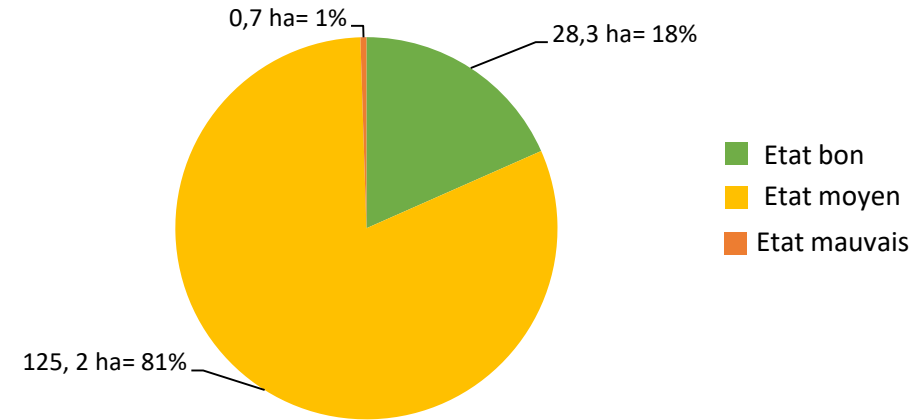


Diagramme 2: Evaluation de l'accomplissement des fonctions des zones humides réhabilitées ou restaurées au niveau des surfaces compensées.

Bilan sur les fonctions perdues/gagnées

// Résultats

- **Majorité des ZH impactées : état moyen de conservation 80%** (20% en bon état)
- Mesures compensatoires mises en œuvre **ne permettant pas de restaurer l'ensemble des fonctions** des zones humides (70%)
- Zones humides **détruites et non compensées** représentent 3%
- **25%** des mesures compensatoires permettent un **gain**

// Les raisons de ces résultats

- **Ancienneté de certains dossiers** : antérieurs à la loi biodiversité
- Mesures souvent **axées sur la fonction écologique** au détriment des autres fonctions
- **Equivalence écologique** non respectée

Mais...

- Des mesures compensatoires **mieux proportionnées** aujourd'hui
- Des mesures **mieux encadrées** avec les arrêtés de prescriptions spécifiques

Pistes de réflexion

- Enrichir les dispositions « ZH » ? → attentes du SAGE sur la séquence ERC ?
- Réflexion autour d'un ratio de compensation plus élevé ou le recours à des méthodes d'évaluation des mesures → absence de perte nette / gain
- Systématiser les plans de gestion au niveau des zones humides évitées tout ou partie
- Inciter les porteurs de projet à compenser les zones humides détruites dont la surface est inférieure au seuil de déclaration

Qu'en pensez-vous ?



Remplacement d'une structure au bureau
de la CLE
Délibération

Remplacement de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux - Gironde

// Délibération de composition du bureau de la CLE prise le 28 septembre 2021

- 10 sièges sont consacrés au collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde → structure à remplacer

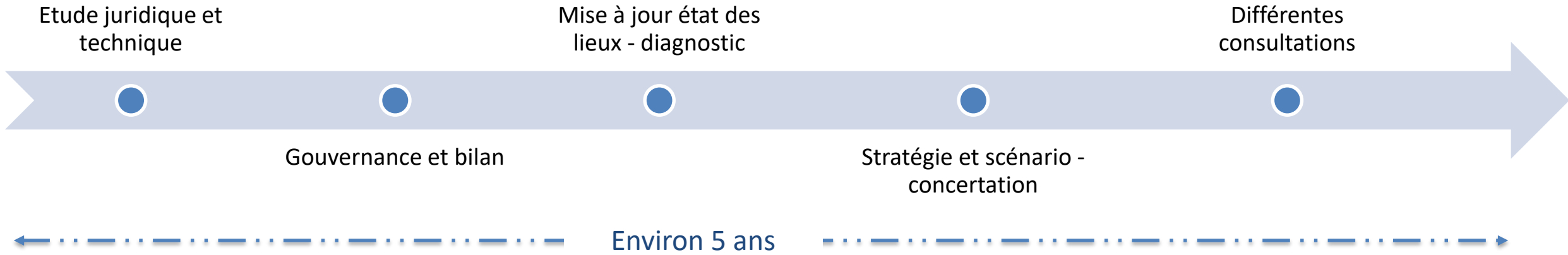
VOTE

- Si pas de candidats, poste laissé vacant → **délibération en ce sens**



Révision du SAGE délibérations

Révision du SAGE



| Etudes en 2022 | Budget estimé (HT) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Étude juridique et technique: du SAGE actuel, les éventuels incompatibilités avec les schémas supra / les réglementations en vigueur | 20 000 – 25 000€ |
| Audit de la gouvernance: fonctionnement de la CLE, perception des membres, attentes,... | |
| Bilan du SAGE: technique et financier | Régie ou prestation |
| Mise à jour de l'état des lieux, diagnostic | 100 000 - 150 000 € |

Délibération:

- La CLE s'engage à lancer le processus de révision du SAGE en 2022
- La CLE s'engage à respecter le principe de non régression pour la révision du SAGE



Feuille de route pour l'année 2022

Transversalité des enjeux du SAGE



SAGE
Concertation – Organisation d'acteurs
Pilotage – coordination des actions

Bouchon vaseux

Habitats benthiques

Ressource halieutique

Navigation

Zones humides

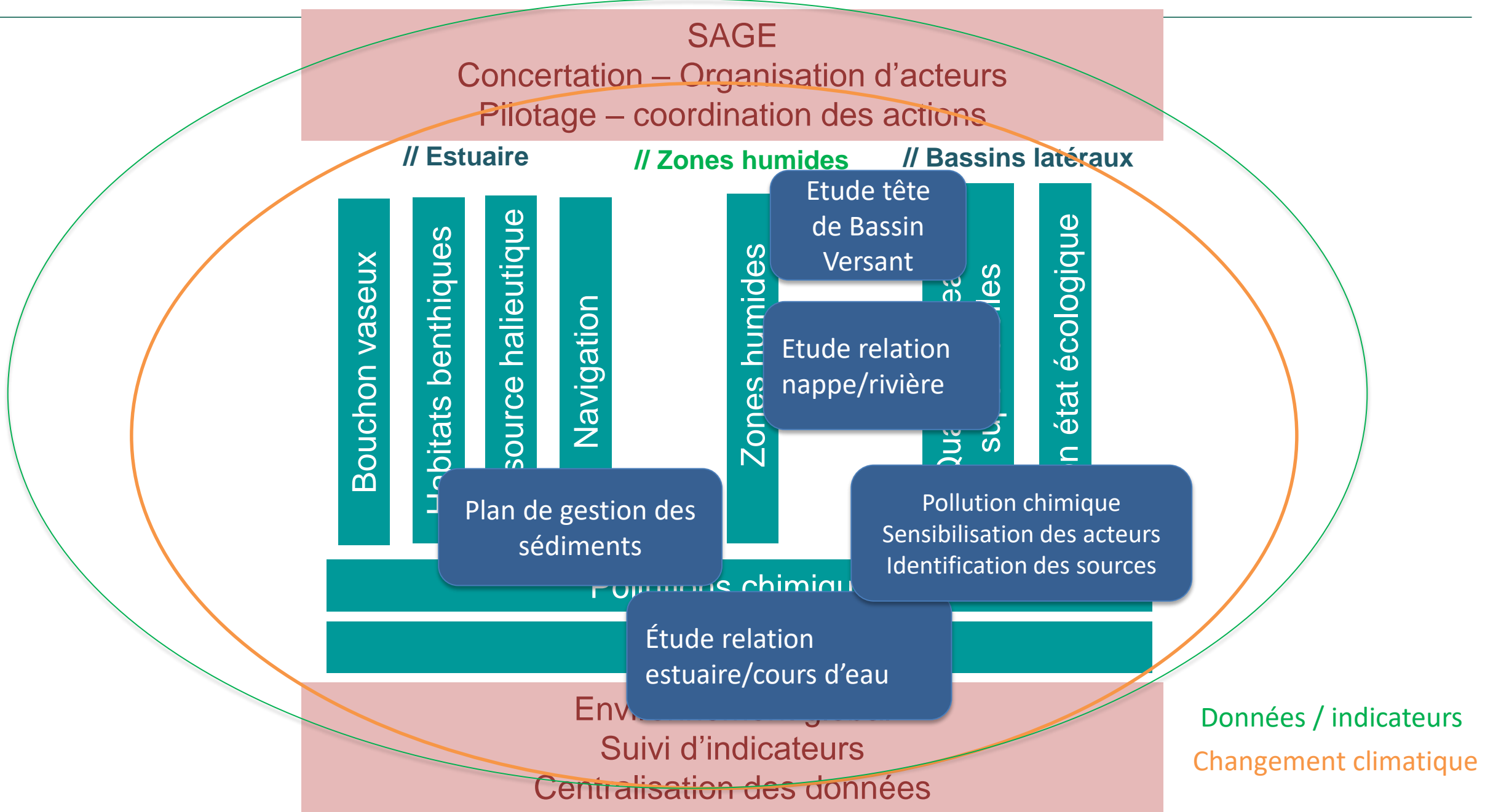
Qualité des eaux superficielles

Pollutions chimiques

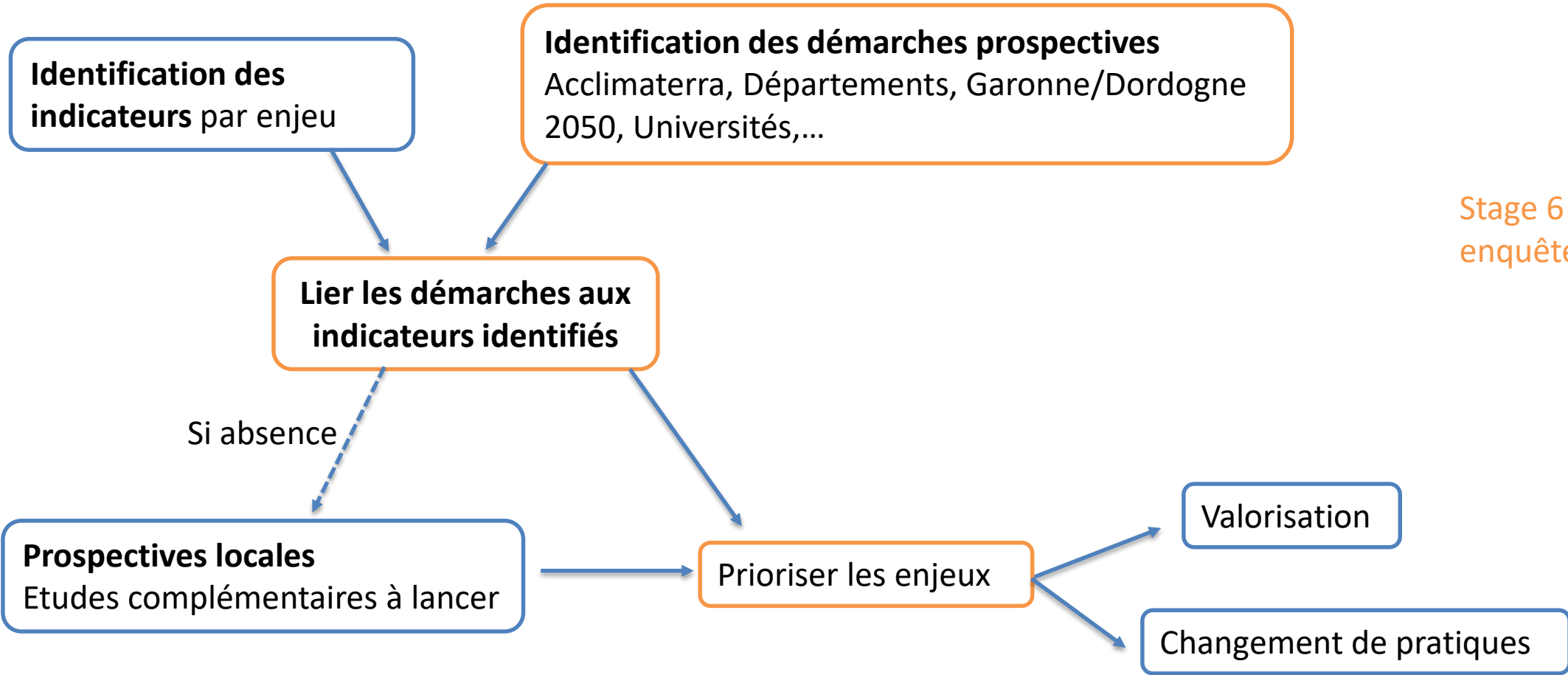
Inondation

Environnement global
Suivi d'indicateurs
Centralisation des données

Transversalité des enjeux du SAGE



Suivre les changements globaux pour aider à s'y adapter



Stage 6 mois (+ enquêtes)

Pollutions chimiques

Améliorer les connaissances sur les substances critiques, les sources de pollution, et le comportement des micropolluants dans le milieu - Projet CONTROL

Responsabiliser et sensibiliser les acteurs, prescripteurs ou utilisateurs

- réunions d'échange sur les substances identifiées dans CONTROL (assainissement, agriculture, insecticides)
- Support de communication

Favoriser la transversalité de l'enjeu « pollutions chimiques » avec les autres enjeux du SAGE

- Enjeu « Bassin versant » / Restaurer la qualité des milieux aquatiques
- Enjeu « Ressources halieutiques » / Indicateurs biologiques

Poursuite de l'étude écotoxicologique sur les chairs de poissons: chenal du Gua et chenal du Guy (secteur Pointe médoc)

Selon les résultats, poursuite de l'étude sur la gestion des eaux usées des navires de l'estuaire

Journée Mondiale des zones humides 2022

- Pas de forum estuarien en 2022 → Participation à des animations proposées par les partenaires rive droite et rive gauche
- Projet d'une animation à plusieurs voix sur une lagune « en voie de fermeture ? »

**Journée mondiale
des zones humides**



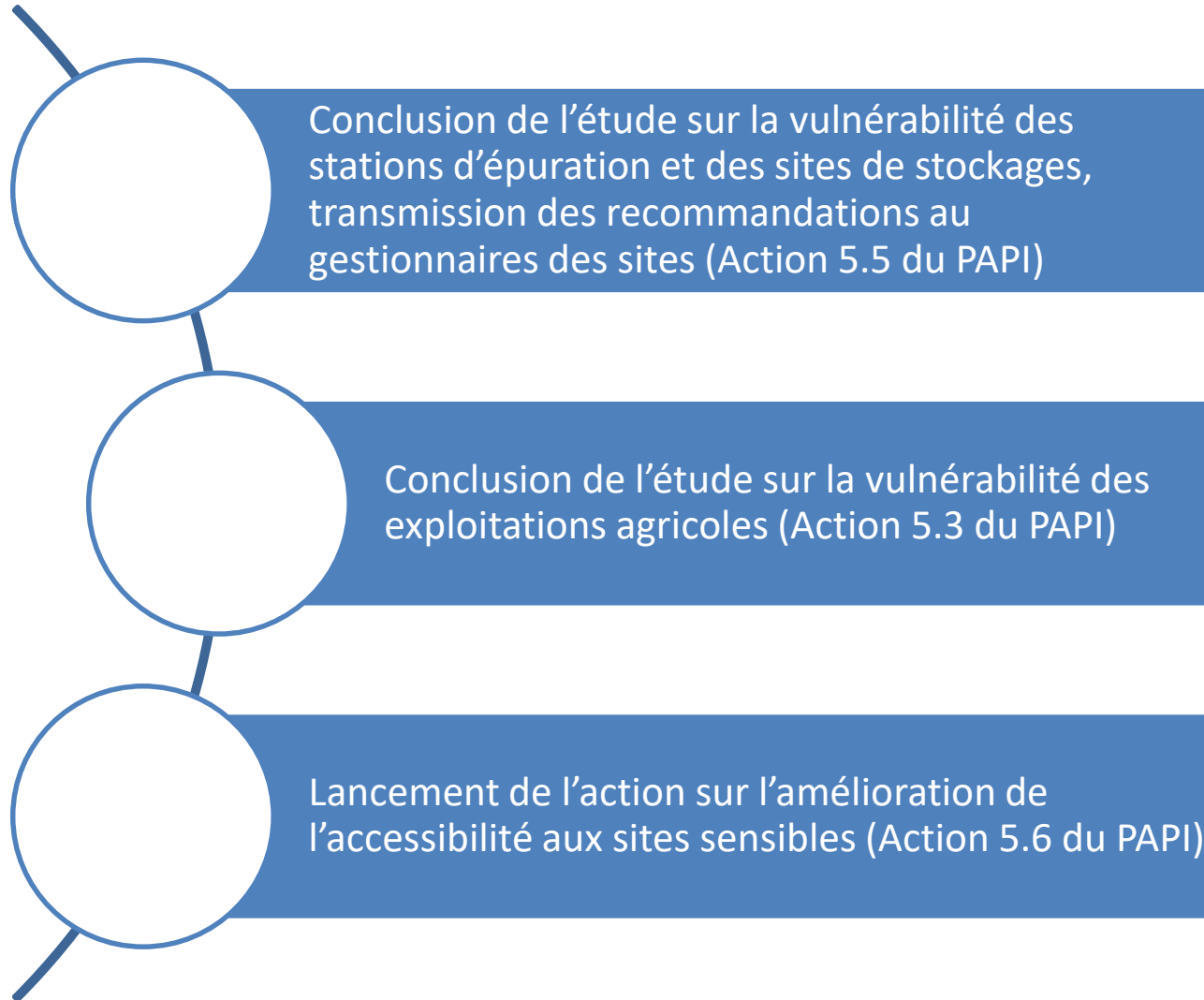
Thème 2022

***« Agir pour les zones humides, c'est
agir pour la nature et les humains »***

Inventorier les zones humides particulières

- Dynamique autour de l'amélioration des connaissances sur les lagunes girondines avec les partenaires / projet d'actions
 - Vision InterSAGEs AEAG / Parc Naturel Régional (PNR) / structures GEMA / Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) NA / Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) / Office National des Forêts (ONF), etc.
 - Bilan des données/études relatives
 - Pointer les axes méritant d'être approfondis
 - Réflexions autour de plans de conservation/gestion

Actions inscrites au PAPI Estuaire de la Gironde initial

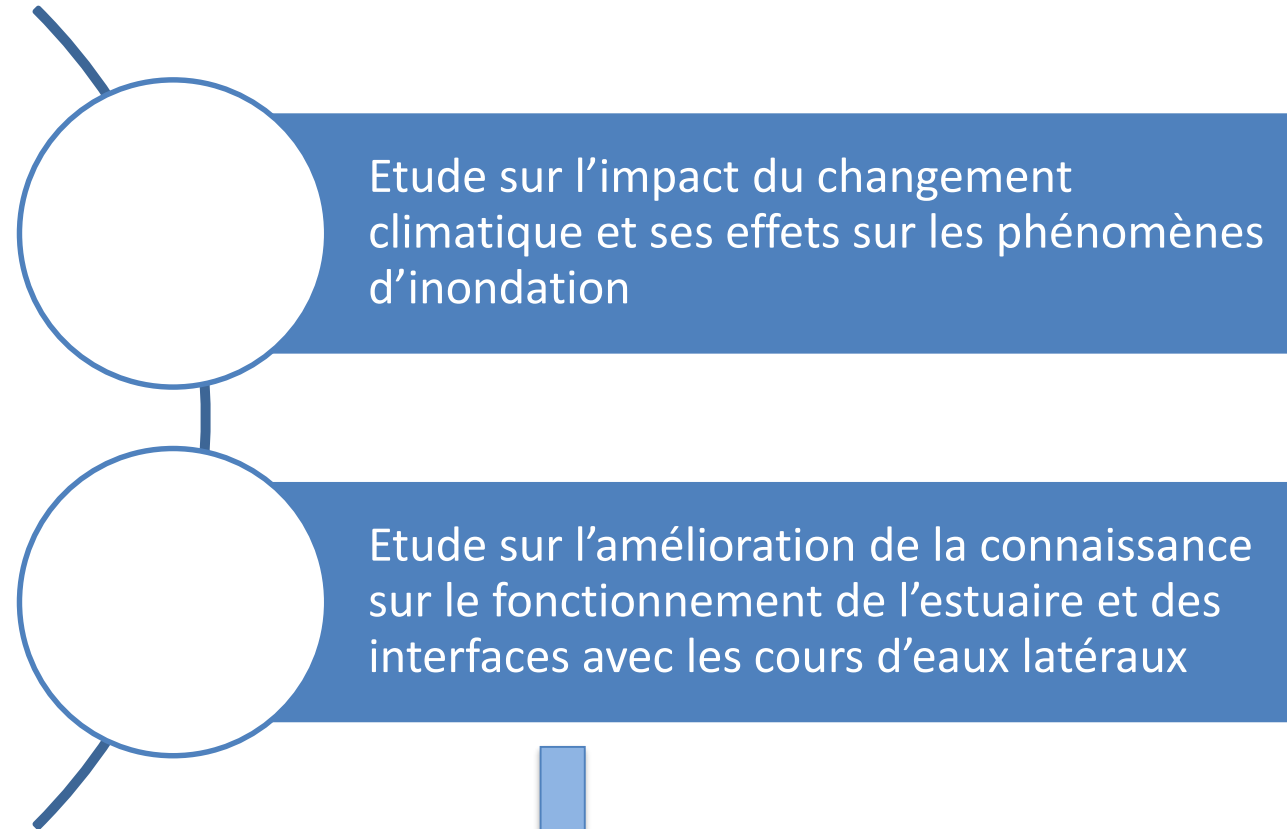


Station d'épuration de Blaye



Espace agricole sur la métropole de Bordeaux

Actions inscrites à l'avenant du PAPI Estuaire de la Gironde (en cours de dépôt)



Saint-Sorlin-de-conac



Moulis-en-médoc



En lien avec l'étude sur les interactions nappe / rivière

Améliorer la connaissance sur la gestion quantitative

- Premières rencontres et échanges avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

Convention Région Nouvelle-Aquitaine / BRGM

- Accompagner les animateurs de SAGE pour le volet eau souterraine

Modèle existant sur le territoire du SAGE EGma

- Nappe du Plio-Quaternaire mais très peu de données

Principaux objectifs du partenariat

- Mieux caractériser le fonctionnement de certains cours d'eau et les interactions à un niveau très local
- Mieux appréhender les usages sur le territoire (liés à l'eau superficielle)

SIG'ESTUAIRE: Etat d'avancement de mise en œuvre du projet

PHASE A : Analyse collective

Début 2021 – Juin 2021

Etape 1 – Identification des besoins ✓

Etape 2 - Maquette de la plateforme (architecture, fonctionnalités, jeu de données) ✓

Plusieurs COTECH restreints (AEAG, FMA, GPMB, SMIDDEST)

*COTECH élargi 30/06
COPIL 07/07*

PHASE B : Formalisation

Juillet – Décembre 2021

Etape 3 – Cahier des charges ✓

Etape 4 – Charte et convention ✓

Etape 5 – Collecte des données et métadonnées

Plusieurs COTECH restreints (AEAG, FMA, GPMB, SMIDDEST)

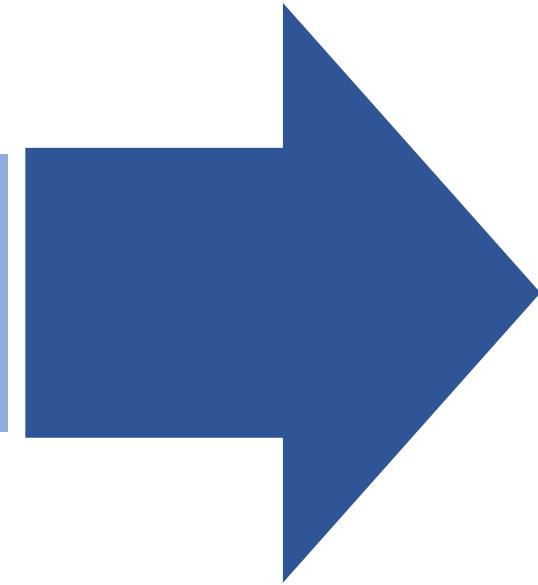
*COTECH élargi 12/10
COPIL CLE 09/11*

PHASE C : Réalisation

Janvier – juin 2022

Etape 6 – Conception du prototype

Etape 7 – Déploiement de la plateforme



Plan stratégique 2021 – 2027 de l'Agence pour un retour à l'équilibre de la gestion quantitative de la ressource en eau

- Axe 1 – Dynamiser la mise en place de démarches PTGE pour le retour à l'équilibre
- Axe 2 – Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages pour restaurer les équilibres à l'échelle des bassins versants
- Axe 3 – Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation en articulant le rôle des OUGC avec les démarches territoriales
- Axe 4 – Réduire les périodes de gestion de crise « sécheresse »
- Axe 5 - Sécuriser le soutien d'étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme

Les EPTB doivent établir une feuille de route au printemps 2022

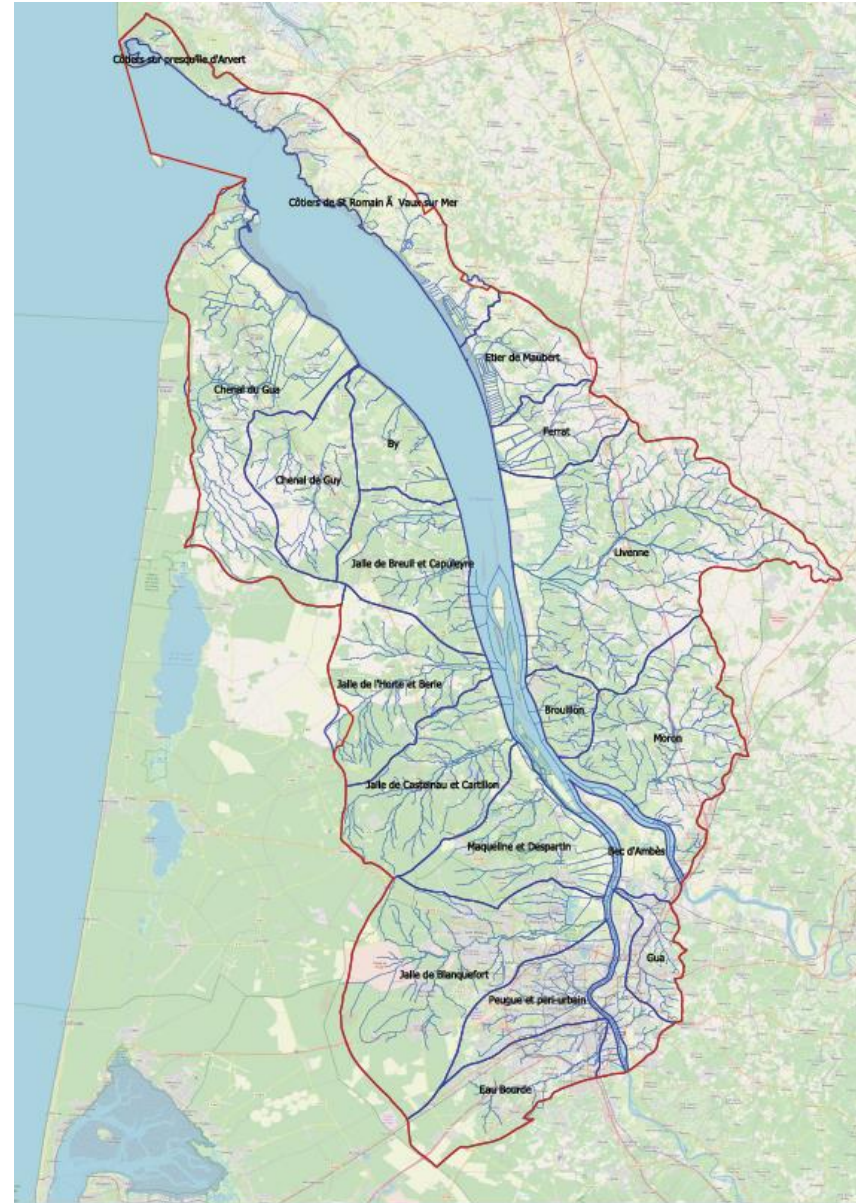
En complément de cette feuille de route, les EPTB sont également attendus sur les autres sujets définis dans la stratégie territoriale, comme l'émergence et la mise en œuvre de SAGE, la gestion des milieux aquatiques et humides, l'acquisition et la diffusion de connaissances, la sensibilisation des acteurs et du public...

Feuille de route de l'agence de l'eau Adour-Garonne

>>> Le SMIDDEST propose une feuille de route basée sur les étapes classiques de l'étude de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau sur un bassin en intégrant les spécificités de l'Estuaire

Usages

Ressource



Feuille de route de l'agence de l'eau Adour-Garonne



SAGE Estuaire : 2 compartiments

// Estuaire

Définition des DOE amont
Gestion solidaire des
étiages

// Bassins latéraux

Connaissance de l'hydrologie
de surface
Relations avec les nappes

Impact du changement climatique

Pressions de prélèvement
locales?

Navigation / Electricité

Pressions polluantes

Evolution de l'écosystème
Estuarien (Bouchon vaseux,
ressource halieutique)

Atteinte du bon Etat?

Fonctionnement des
zones humides ?

Ruissellements ?

Ressource

Usages

Impacts

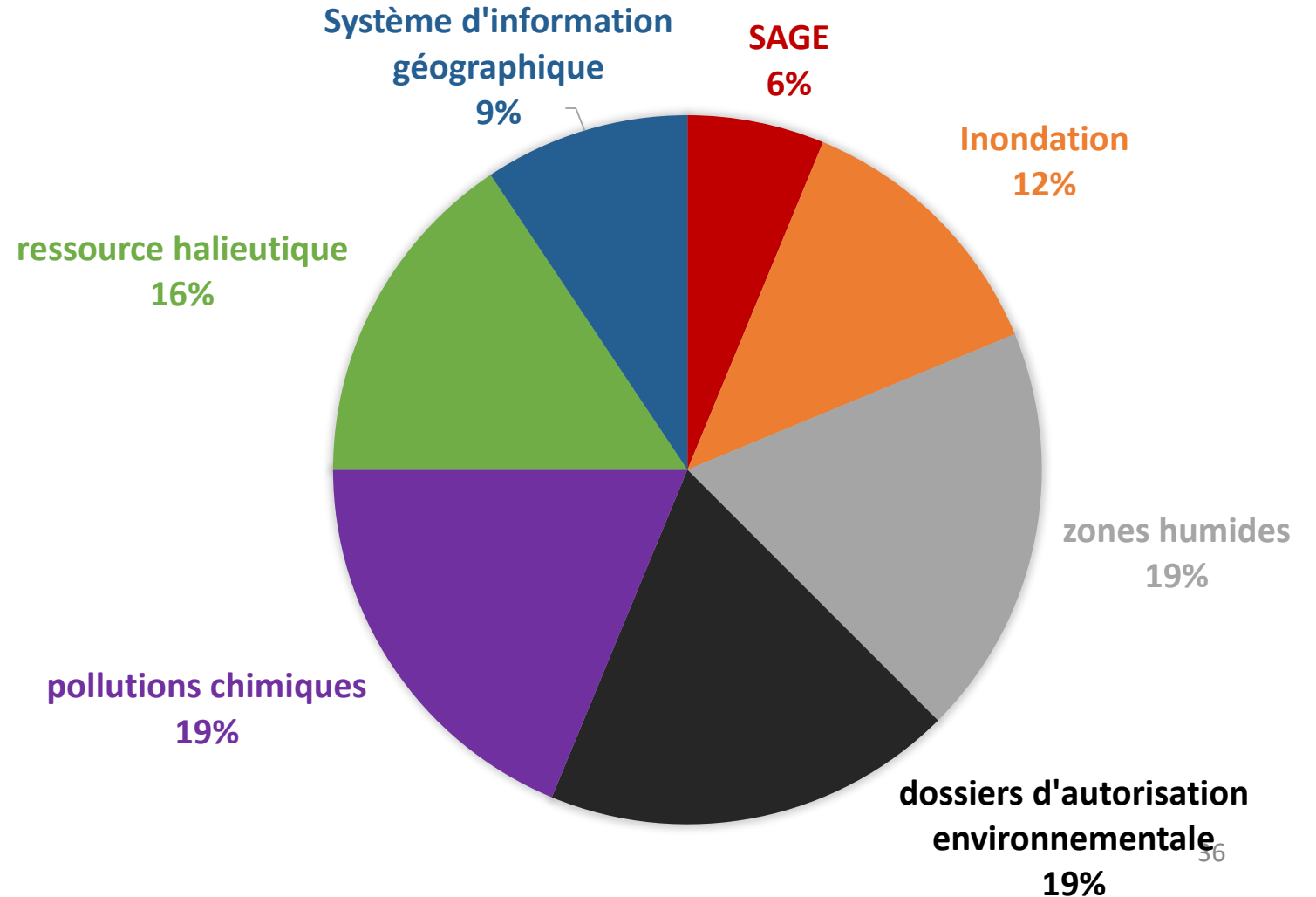


POINT DIVERS

Formation des membres de la CLE: résultats du sondage

THÈMES POUR FORMATION DE LA CLE

- Se concerter avec le Département de la Gironde
- Faire appel à des partenaires



- Le SMIDDEST a un compte LinkedIn, suivez-nous!
- Il existe aussi le site internet: <https://www.smiddest.fr/>



Merci de votre attention